

Olympiade 2021-2024 : Apportez vos compétences au service de votre fédération !

Suite à l'Assemblée Générale électorale, le nouveau Conseil fédéral présidé par Gilles Erb organise les travaux nécessaires au bon fonctionnement de la fédération et à la réalisation du programme présenté au vote des électeurs.

Dans cette phase nécessaire de mise en place d'une organisation, le président souhaite, à travers cet appel à candidatures, rapprocher la FFTT des licenciés en vous proposant de contribuer à la vie fédérale à travers cet appel à candidatures.

De quoi s'agit-il ?

Comme le prévoient les statuts et règlements fédéraux, les commissions ou groupes de travail sont composés des élus fédéraux et ouverts aux licenciés. Le président a donc souhaité ouvrir un large appel à candidatures vers les licenciés intéressés.

Que vous soyez impliqué dans la vie de votre club, de votre comité ou encore de votre ligue, que vous souhaitiez mettre votre expérience pongiste ou vos compétences professionnelles au service de votre fédération, vous pouvez postuler pour une ou deux commissions / groupes de travail de votre choix !

Comment faire ?

Vous souhaitez vivre une expérience enrichissante au service du tennis de table tout en vous engageant à participer régulièrement aux travaux de la fédération aux côtés de vos élus ? C'est le moment de vous manifester pour cette nouvelle olympiade.

Il vous suffit de remplir le questionnaire ci-après <https://forms.gle/ZYarJDdPgxpAYERW9> avant le vendredi 8 janvier à minuit.

Les candidatures hors délai seront traitées en fonction des places disponibles tout au long de la saison. Vous serez informé(e) de la suite donnée dans les quinze jours suivant la date limite (**8 janvier minuit**).

Toutes les candidatures ne seront peut-être pas retenues, mais vous permettrez à votre fédération de recenser les compétences qui demain seront utiles pour son développement.

La composition des commissions et groupes de travail sera soumise à l'approbation du conseil fédéral dès les 22 et 23 janvier prochains.

Modalités de sélection des candidatures

Quelle que soit la commission ou groupe de travail, l'effectif des membres est limité pour des raisons budgétaires d'organisation du travail.

Le choix des candidats sera effectué en fonction de plusieurs critères :

- 1- l'expérience et les compétences professionnelles et/ou associatives du candidat dans le domaine visé
- 2- la recherche d'un équilibre entre les territoires d'origine des candidats, sans oublier les Outre-Mer, d'une part, et celle d'un équilibre visant la mixité, d'autre part
- 3- le nombre de places limité pour chaque commission ou groupe de travail.

Pour plus de renseignements, envoyez un mail à fftt@fftt.email

Paul
De Keerle
Directeur Général / CEO
Fédération Française de Tennis de Table